



Echos de l'INSAH

Trimestriel d'information de l'Institut du Sahel

Email: administration.insah@cilss.int/

Site web: <https://insah.cilss.int/>

N° 001

Janvier – Mars 2026

L'INSAH, engagé dans l'opérationnalisation de son Plan d'Opérationnel Annuel (POA) 2026



SOMMAIRE

Editorial	2
1. Etat d'avancement de l'étude prospective de long terme sur les problématiques, les défis et enjeux et les perspectives d'alimentation durable des populations du Sahel et d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2050, en suivant une approche inclusive et basée sur les droits humains	3
2. Participation à la prise de fonction du nouveau Directeur Général d'AGRHYMET	3
3. L'INSAH participe à la réunion du Comité de suivi de la formulation du Programme régional d'appui aux filières stratégiques pour la sécurité alimentaire, la résilience et les échanges commerciaux au Sahel (PRAFSSAR)	4
4. L'INSAH renforce les capacités de la Guinée-Bissau pour la modernisation de son SIM	4
5. Concertation transfrontalière sur la cohérence des infrastructures autour des frontières des pays SD3C (Burkina-Niger)	5
6. Renforcer la cohérence des investissements transfrontaliers au Sahel : Enseignements de l'atelier de concertation transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso	7
7. Participation du comité ouest africain d'homologation des pesticides (COAHP) à la 18ème réunion bilan du programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA)	8
8. Réunion technique de finalisation de la liste régionale des pesticides autorisés par le COAHP	9
9. Retraite de planification 2026 de la Cellule de Coordination du COAHP	10
10. Impacts de la crise internationale sur le secteur des engrais et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel : réponses politiques et perspectives régionales	11
11. Niamey accueille une réunion stratégique du CORESAN	12
12. Secteur semencier en Afrique de l'Ouest : une table ronde stratégique pour des systèmes semenciers inclusif	13
13. Atelier de formation du personnel de l'INSAH sur l'utilisation du Système Intégré d'Information et de Gestion des Opérations (SIIGO)	14
14. Processus d'élaboration du Cadre Stratégique Régional de la Recherche Agricole dans l'espace CILSS à l'horizon 2050	15
15. L'INSAH accueille une mission d'appui du Chef UAM/GRH du CILSS et honore ses anciens agents	16

Editorial



Dr Hubert N'DJafa OUAGA
Directeur Général de
l'Institut du Sahel (INSAH)

Chères lectrices, Chers lecteurs,

Bonjour !

L'ECHO DE L'INSAH, cet important outil de communication de l'Institut du Sahel, l'une des deux institutions spécialisées du CILSS, poursuit sa marche visant à partager avec vous des informations sur ses interventions. Par ce canal de communication, l'INSAH entend partager les informations sur ses réalisations avec le public.

Après le numéro spécial de l'Echo de l'INSAH qui a porté essentiellement sur la 5ème session ordinaire des membres du COAHP et la 1ère session ordinaire d'homologation du COAHP, la présente parution de l'année 2026 se fait le devoir d'informer le public sahélien et ouest-africain sur les actions conduites dans le cadre de la mise en œuvre de son POA 2026, des événements majeurs auxquels l'INSAH a participé et des appuis reçus.

Il s'agit entre autres de :

▀ La réunion du comité de suivi de la formulation du programme septennal dénommé « Programme Régional d'Appui aux Filières Stratégiques pour la Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle, la résilience et la Promotion des échanges commerciaux au Sahel (PRAFSSAR) » avec l'implication du partenaire qui est l'Organisation Arabe pour le Développement Agricole (OADA). Il s'agit d'un programme qui vise à mobiliser une enveloppe de 500 millions USD auprès de la BADEA pour soutenir les filières stratégiques et porteuses afin de renforcer la sécurité alimentaire et nutritionnelle dans la région.

▀ Des missions de revue stratégique du **SIM** en **Guinée Bissau** ; du bilan du programme régionale de production intégrée du coton en Afrique (**PR-PICA**) et la réunion stratégique du **CORESAN** ;

▀ La rencontre des acteurs du secteur semencier en Afrique de l'Ouest avec une table ronde stratégique pour des systèmes semenciers inclusifs et la réunion **IFDC/CEDEAO/CILSS** pour évaluer les impacts de la crise internationale sur le secteur des engrais et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel ; Las actions préparatoires au lancement de l'étude prospective de long terme sur les problématiques, les défis et enjeux et les perspectives d'alimentation durable des populations du Sahel et d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2050, en suivant une approche inclusive et basée sur les droits humains portée par l'INSAH ;

▀ Des appuis du Secrétariat exécutif du CILSS à l'INSAH dans le processus d'élaboration du Cadre Stratégique Régional de la Recherche Agricole (**CS2RA**) dans l'espace CILSS à l'horizon 2050 ; la finalisation de la 1ère liste régionale des pesticides autorisés par le COAHP et les dossiers de la GRH ;

▀ La participation à Niamey en République du Niger du DG/INSAH à l'installation du nouveau Directeur Général d'AGRHYMET Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (CCR/AOS) ;

▀ Les travaux du COAHP/CSP de la retraite de planification 2026 de la Cellule de Coordination du COAHP ;

▀ La formation du personnel de l'INSAH sur l'utilisation du Système Intégré d'Information et de Gestion des Opérations (SIIGO).

En ce début d'année et malgré quelques difficultés enregistrées, l'opérationnalisation du Plan Opérationnel Annuel (POA) 2026 ainsi que d'autres activités connexes se déroulent normalement.

Bonne lecture !

1. Etat d'avancement de l'étude prospective de long terme sur les problématiques, les défis et enjeux et les perspectives d'alimentation durable des populations du Sahel et d'Afrique de l'Ouest à l'horizon 2050, en suivant une approche inclusive et basée sur les droits humains

La présente étude portée par l'Institut du Sahel s'inscrit dans le cadre du Projet de Renforcement et d'Innovation des Systèmes d'Information en Sécurité Alimentaire et Nutritionnelle et au Cameroun (PRISISAN-AOS).

En rappel, l'objectif global de cette étude prospective est d'éclairer la prise de décision et d'orienter la transformation durable des systèmes alimentaires et leur gouvernance au Sahel et en Afrique de l'Ouest à l'horizon 2050. A partir de l'analyse prospective, il s'agit d'anticiper les mutations, d'identifier les principaux scénarios d'évolution et de définir les leviers stratégiques pour optimiser la sécurité alimentaire et nutritionnelle. Sur la base d'une approche participative, l'état d'avancement de l'activité se présente comme suit :

Les termes de référence de l'étude et ceux de l'équipe des prestataires ont été élaborés.

L'équipe des Consultants prestataires est composée (i) d'un chef de mission spécialiste en politiques agricoles,

alimentaires, planification stratégique/développement durable ; (ii) d'un spécialiste en sécurité alimentaire et nutritionnelle ; (iii) d'un spécialiste en prospective stratégique (Modélisateur) et (iv) d'un spécialiste Socio-anthropologue / en inclusion sociale) ;

Le processus de contractualisations avec les prestataires est bouclé ;

La 1ère réunion du comité régional de suivi de l'étude a été mis sur place ;

Un Comité de Suivi Scientifique a été constitué ;

Le démarrage effectif de l'étude fera l'objet d'un atelier de cadrage/lancement qui se tiendra en juin 2026 à AGRHYMET : Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (CCR/AOS) à Niamey en République du Niger.

*Directeur Général de l'INSAH
Dr Hubert N'DJAJA OUAGA*

2. Participation à la prise de fonction du nouveau Directeur Général d'AGRHYMET



Du 08 au 14 mars 2026, le Directeur Général de l'INSAH a pris part à Niamey en République du Niger à l'installation du nouveau **Directeur Général d'AGRHYMET** :

Centre Climatique Régional pour l'Afrique de l'Ouest et le Sahel (CCR/AOS).

La cérémonie de passation des charges entre le DG par intérim, Dr Issoufou Baoua et le DG entrant Dr Guiguibaza Kossigan Dayo a été présidée par le Représentant du ministre de l'Agriculture et de l'Elevage du Niger, Ministre de tutelle du CILSS, en présence du Secrétaire exécutif du CILSS.

En marge de cette passation, le DG/INSAH a eu des séances de travail avec le DG d'AGRHYMET entrant pour renforcer la collaboration technique entre les deux institutions spécialisées du CILSS. De plus, il s'est entretenu respectivement avec le Chef de Département Formation et Recherche (DFR), le Chef de Département Climat, Eau et Météo ainsi que le responsable de la coordination scientifique, Coordonnateur du programme FSRP.

*Directeur Général de l'INSAH
Dr Hubert N'DJAJA OUAGA*

3. L'INSAH participe à la réunion du Comité de suivi de la formulation du Programme régional d'appui aux filières stratégiques pour la sécurité alimentaire, la résilience et les échanges commerciaux au Sahel (PRAFSSAR)



Tenue à Alger du 12 au 14 février 2026, la réunion du Comité de suivi de la formulation du PRAFSSAR à laquelle ont participé les représentants de l'OADA, de l'INSAH/CILSS et de la BADEA visait à examiner les compléments de données et d'informations apportées au rapport provisoire, antérieurement présentés à l'atelier de Nouakchott et soumis à l'examen de la mission à la BADEA.

Cette réunion avait également pour objectif de préparer les prochaines étapes de mobilisation des ressources. Les travaux ont permis de repasser en revue le rapport et d'en améliorer le contenu.

Les principales améliorations apportées à ce rapport concernent l'actualisation des données, le renforcement de la cohérence globale, la réorganisation des activités et une meilleure prise en compte de certaines filières prioritaires, notamment la filière lait et le volet santé animale. Le rapport, complété par des fiches pays, propose une lecture sur l'articulation entre les activités qui seront portées au niveau régional et celles à caractère national. Les participants ont salué la qualité du travail, tout en recommandant au Consultant de faire des ajustements et d'apporter des clarifications au niveau de certains tableaux de données, de procéder à la révision de certaines estimations et la mise en évidence des impacts du projet sur la sécurité alimentaire.

Il ressort de l'analyse économique et financière que le programme présente un niveau de rentabilité satisfaisant et un potentiel en matière de réduction de l'insécurité alimentaire, de création d'emplois, d'amélioration des revenus et de renforcement de la résilience. Ainsi, le document a été validé par le comité.

Enfin, une feuille de route a été définie, axée sur le transfert du portage au CILSS, la mobilisation des financements et l'appropriation du programme par les États, à travers des concertations et des actions de plaidoyer auprès des partenaires.

Issa Tankari
Coordonnateur PRA-Accès aux Marchés

4. L'INSAH renforce les capacités de la Guinée-Bissau pour la modernisation de son SIM

Dans le cadre de ses activités d'appui aux pays, l'INSAH, à travers le PRA-Accès aux marchés, a conduit une mission d'appui au profit de la Guinée Bissau.

En effet, l'équipe de l'INSAH s'est rendue à Bissau dans la période du 19 au 21 février 2026 afin d'appuyer l'opérationnalisation du Système d'Information des Marchés de deuxième génération (SIM2G) dans ce pays. La mission a été conduite par M. Issa Tankari, Coordonnateur du PRA-Accès aux Marchés accompagné par M. Ngaye Tordina, expert en Développement Institutionnel du PRAPS2 et financée par le P2-P2RS.

La mission avait pour objectif d'analyser le dispositif existant, d'identifier les acteurs impliqués et de proposer des orientations pour améliorer la performance du système, notamment en matière de collecte, de traitement et de diffusion des données de marché.

Les analyses ont mis en évidence l'existence d'un SIM créé en 2015, mais fortement dépendant de partenaires tels que le PAM pour la collecte et l'exploitation des données. Le dispositif fait face à des contraintes importantes, notamment un déficit en ressources humaines qualifiées, un manque d'équipements et l'absence de financement durable, limitant ainsi son autonomie et son efficacité.



Malgré ces insuffisances, les échanges ont révélé une forte volonté de collaboration entre les différents acteurs (projets, organisations socio-professionnelles et partenaires techniques et financiers), ainsi qu'un engagement des autorités nationales à assurer le leadership du processus.

La mission a élaboré une feuille de route concertée, centrée notamment sur la mise en place d'un cadre de coordination structuré et le renforcement des capacités humaines, techniques et financières, afin de garantir une migration réussie vers un SIM2G intégré, performant et durable

Issa Tankari

Coordonnateur PRA-Accès aux Marchés

5. Concertation transfrontalière sur la cohérence des infrastructures autour des frontières des pays SD3C (Burkina-Niger)



Photo de famille

Financé par le Fonds international de développement agricole (FIDA), le programme SD3C a pour objectif de renforcer la résilience des populations sahéniennes face aux chocs multiples, à travers des investissements productifs structurants et mieux coordonnés. Il couvre **le Burkina Faso, le Mali, la Mauritanie, le Niger, le Sénégal et le Tchad.**



Photo lors de la cérémonie d'ouverture

Dans le cadre de la mise en œuvre de ce programme, une série d'ateliers de concertations bilatérale a été initiée entre les pays couverts par le programme. L'objectif global de ces ateliers est de renforcer la cohérence, la continuité territoriale et la complémentarité des investissements productifs dans les zones transfrontalières, à travers une concertation régionale structurée entre les programmes pays SD3C, les projets et les acteurs locaux, en particulier dans les domaines des infrastructures pastorales, commerciales et logistiques.

La concertation entre le Burkina-Faso et le Niger a eu lieu du 04 au 06 Mars 2026 au Centre AGRHYMET CCR-AOS à Niamey au Niger. Elle a réuni 24 participants dont 3 femmes qui sont les acteurs impliqués dans le pilotage et dans la mise en œuvre du programme SD3C au Mali et au Burkina-Faso et d'autres acteurs intervenant sur les autres projets et programmes transfrontaliers (PRAPS, PEPISAO, PRADEP, Municipalité, Organisations professionnelles régionales et nationale etc.).



Présentation des objectifs de la concertation

Les échanges ont abouti à un plan d'action pour la réalisation des investissements transfrontaliers et diverses recommandations ont été formulées notamment pour (i) organiser, à la fin du cycle des ateliers bilatéraux, une réunion régionale de synthèse pour faire le bilan global; (ii) prévoir un atelier de concertation transfrontalière tripartite Burkina–Niger–Mali, compte tenu de l'interdépendance des dynamiques dans l'espace AES pour les prochaines éditions ; (iii) faire un état des lieux et dynamiser les cadres de concertation transfrontaliers existants ; (iv) faire l'état des lieux sur les opportunités et la perception des acteurs sur les outils digitaux des transactions monétaires en zone transfrontalière.

M. AZAKPO Yaossè

Responsable Suivi-Evaluation/INSAH

6. Renforcer la cohérence des investissements transfrontaliers au Sahel : Enseignements de l'atelier de concertation transfrontalière entre le Mali et le Burkina Faso

Les zones frontalières sahéniennes constituent des espaces stratégiques où se croisent dynamiques économiques, mobilités pastorales et interactions sociales. Pourtant, malgré leur rôle central dans la sécurité alimentaire et l'intégration régionale, ces territoires souffrent encore d'un déficit de coordination dans la planification et la mise en œuvre des infrastructures.

C'est dans ce contexte que s'est tenu du 25 au 27 février 2026 à Koudougou (Burkina Faso), un atelier de concertation transfrontalière sur la cohérence des infrastructures autour des frontières entre le Mali et le Burkina Faso, dans le cadre du programme conjoint Sahel en réponse aux défis COVID 19, Conflits et Changements Climatiques (SD3C). L'objectif était de renforcer la cohérence, la continuité territoriale et la complémentarité des investissements productifs dans les zones transfrontalières des pays du SD3C, à travers une concertation régionale structurée entre les États, les projets et les acteurs locaux.

Les échanges ont mis en lumière plusieurs défis majeurs. D'une part, une coordination encore insuffisamment structurée entre les pays et les projets entraîne des incohérences dans la localisation des infrastructures et des ruptures dans les corridors de transhumance. D'autre part, des asymétries dans la mise en œuvre des investissements, notamment liées à des retards de financement, compromettent la continuité fonctionnelle des dispositifs transfrontaliers. L'atelier a également souligné des contraintes persistantes, telles que l'insécurité, la faible viabilité économique de certaines infrastructures, l'insuffisance des mécanismes de sécurisation des transactions commerciales ainsi que la pression croissante sur les ressources naturelles dans les zones frontalières.

Face à ces enjeux, plusieurs orientations stratégiques ont été proposées. Parmi elles figurent la mise en place de cadres formels de concertation transfrontalière, le développement de bases de données géospatiales partagées, le renforcement de l'ingénierie sociale et la capitalisation systématique des bonnes pratiques.

L'importance des outils numériques et des systèmes d'information sur les marchés a également été mise en avant comme levier d'amélioration de la planification et de la transparence des échanges.

Au-delà des constats, cette rencontre a permis de poser les bases d'une gouvernance transfrontalière plus intégrée et durable. Elle ouvre des perspectives concrètes, notamment en matière de sécurisation des flux, d'harmonisation des infrastructures et de renforcement de la coopération entre acteurs publics, projets et organisations professionnelles.

Dr Dagnon Didier LIKPETE, Expert Capitalisation/Plateforme

Issa TANKARI, Coordonnateur PRA Marchés

7. Participation du comité ouest africain d'homologation des pesticides (COAHP) à la 18^{ème} réunion bilan du programme régional de production intégrée du coton en Afrique (PR-PICA)

Dans le cadre de la participation aux rencontres régionales et internationales en lien avec la gestion des pesticides, le Coordonnateur de la Cellule de Coordination du COAHP a pris part à la 18^{ème} réunion bilan du Programme Régional de Production Intégrée du Coton en Afrique (PR-PICA), tenue du 14 au 17 avril 2026 à Lomé (Togo).



La réunion avait pour objectif de faire le bilan du déroulement de la campagne cotonnière 2025-2026 dans les pays membres du PR-PICA et présenter les résultats des travaux de recherche-vulgarisation menés au cours de la campagne ainsi que les perspectives en la matière.

Cette réunion a permis (i) de prendre connaissance du bilan de la campagne cotonnière 2025-2026 dans les pays du PR-PICA ; (ii) de partager les résultats des recherches menées dans le domaine de la gestion des ravageurs du cotonnier en Afrique de l'Ouest et du Centre au cours de la campagne 2025-2026 et (iii) de s'informer sur les nouvelles molécules en expérimentation par les firmes agro pharmaceutiques.

Dans l'ensemble, la forte menace des jassides du cotonnier par *Amrasca biguttula* et l'intensification des recherches de moyens de lutte efficaces ont été relevées. Il est noté que des produits de lutte anti-jasside à base de Plinazoline à 30g/ha, Flupyradifurone à 100 g/ha et l'association Dinotéfurane + Chlorfénapyr (75-125 g/ha) sont en cours d'évaluation et les premiers résultats sont prometteurs. Il en ressort donc que d'ici deux ans, de nouvelles formulations à base de ces matières actives, pourront faire l'objet de demande d'homologation au COAHP. Par ailleurs, il est à noter que la situation de l'insécurité qui règne dans certains pays, menace fortement la production cotonnière de façon globale en raison de l'abandon de plusieurs terres cultivables.

En marge de la tenue de la 18^{ème} réunion du PR-PICA, le Coordonnateur du COAHP a eu des séances d'échange et de discussions avec les représentants des firmes SAVANA et SYNGENTA Côte d'Ivoire. Le Chef de la Division des Intrants et de la Législation Phytosanitaire de la Commission de l'UEMOA était associé aux discussions. Les préoccupations soulevées par les firmes sont liées (i) à la nécessité de prévoir dans le développement de la plateforme SIGEPAO, la possibilité pour une firme de récupérer les données relatives aux matières actives déjà saisies lors de la première soumission afin qu'elle n'ait plus besoin de reprendre la saisie, chaque fois que la firme souhaite faire une nouvelle soumission concernant les mêmes matières actives ; (ii) à la capacité des structures de recherches de la région à réaliser l'ensemble des essais nécessaires en période transitoire soient environ 4000 essais (sur la base de 1000 produits de la liste régionale) sur une période de 6 ans ; (iii) au besoin de partager avec les firmes, les dispositions techniques proposées pour la période transitoire avant la rencontre d'information et d'échange avec l'industrie prévue pour décembre 2026.

Dr P'Malinam Essolakina BAFEI

Coordonnateur, Cellule de Coordination du COAHP

8. Réunion technique de finalisation de la liste régionale des pesticides autorisés par le COAHP

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations de la 1^{ère} session d'homologation du Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP) tenue du 11 au 13 décembre 2025 à Banjul (République de La Gambie), une réunion technique a été organisée du 23 au 25 février 2026 à Bamako au Mali dans le but de finaliser la 1^{ère} liste régionale des pesticides autorisés par le COAHP.

Cette réunion a connu la participation des experts de la Cellule de Coordination du COAHP et le Secrétaire Exécutif Adjoint (SEA) du CILSS.

Les travaux ont été ouverts par Dr Hubert NDJAFI OUAGA, Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH) qui a remercié le SEA du CILSS pour sa disponibilité et pour l'expertise apportée dans la finalisation de la liste régionale des pesticides autorisés par le COAHP, malgré son agenda chargé.

Cette réunion a permis : (i) d'examiner et mettre en exergue les éventuels doublons au sein de la liste, (ii) de proposer les modalités de règlement des cas de conflits de noms des produits entre les firmes, (iii) d'identifier les informations manquantes dans la liste, (iv) d'identifier les compléments d'informations à demander aux pays.

A l'issue des travaux plusieurs cas de non-conformités ont été identifiés et classifiés comme le présente le tableau 1.

Tableau 1. Répartition des données non conformes par catégories

Catégorie	Nombre de produits concernés			Nombre total de produits
	Guinée	Benin	Togo	
Conformité du nom commercial et concentration	34	0	0	34
Conformité de la (les) matière(s) active(s) et leur teneur	38	3	24	65
Conformité à la fois du nom commercial et de la matière active	3	0	2	5
Usages autorisés	0	2	0	2
TOTAL	75	5	26	106

Dr P'Malinam Essolakina BAFEI
Coordonnateur, Cellule de Coordination du COAHP

9. Retraite de planification 2026 de la Cellule de Coordination du COAHP



Dans le cadre de l'harmonisation régionale des règles régissant l'homologation et la gestion des pesticides, le Secrétariat Exécutif du Comité Permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS) et les Commissions de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA) ont signé un accord de coopération mettant en place une structure régionale dénommée Comité Ouest Africain d'Homologation des Pesticides (COAHP).

Une retraite de planification a été organisée du 02 au 05 mars 2026 à Bamako (Mali) par la Cellule de Coordination du COAHP (CC COAHP). L'objectif de cette retraite est d'identifier les activités prioritaires 2026 de la CC COAHP en tenant compte des ressources disponibles et proposer une planification objective de ces activités au cours de l'année.

Cette retraite a regroupé les membres de la CC COAHP (experts, assistante et comptable), le chef de département Recherches sur les Intrants Agricoles et Réglementations (DRIAR), le Chargé de Programme Développement Rural & Gouvernance Foncière de la CEDEAO, le Chef de la Division des Intrants et de la Législation

Phytoprotecteur de l'UEMOA et le Directeur Général de l'Institut du Sahel (INSAH).

La cérémonie d'ouverture a consisté en un mot du représentant des OIG, Dr Emmanuel GLE et le discours d'ouverture du Directeur Général de l'INSAH. Dans son mot, Dr Hubert NDJAFU OUAGA, Directeur Général de l'INSAH a rappelé le contexte de l'opérationnalisation du COAHP puis fait la synthèse des acquis de la région en sept ans de mise en œuvre des activités. Il a ensuite exhorté les 3 OIGs à poursuivre résolument la mise en œuvre de l'accord de coopération sur les pesticides, signé depuis 2018.

La retraite a permis d'identifier les activités prioritaires de la CC COAHP et de valider le programme d'activités et budget 2026 du COAHP. Par ailleurs, grâce aux orientations des représentants des OIGs, une feuille de route actualisée a été dressée pour les activités de la CC COAHP devant conduire à la tenue de la première session d'évaluation des dossiers de demande d'homologation du COAHP. Des directives ont été également données par les OIGs en vue de la finalisation de la première liste régionale des pesticides autorisés du COAHP.

Ci-dessous le lien vers le rapport.

Dr P'Malinam Essolakina BAFEI
Coordonnateur, Cellule de Coordination du COAHP

10. Impacts de la crise internationale sur le secteur des engrais et la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel : réponses politiques et perspectives régionales

Le 23 mars 2026, les ministres de l'Agriculture de la CEDEAO se sont réunis en session extraordinaire en visio-conférence, sous la présidence du Dr Henry Musa Kpaka, Ministre Sierra Léonais en charge de l'agriculture. Il s'agissait d'une réunion de crise, afin d'analyser la situation du conflit au Moyen-Orient et les impacts potentiels du blocus au détroit d'Ormuz sur la chaîne d'approvisionnement des engrais. Ceci afin d'identifier les pistes et définir les stratégies pour faire face aux potentiels chocs à la sécurité alimentaire en Afrique de l'Ouest et au Sahel.

En effet, il est noté que la tension géopolitique au Moyen-Orient crée une perturbation, bloquant une grande partie des exportations mondiales d'urée et d'ammoniac et faisant doubler la facture d'importation d'engrais de la région. Ce qui compromet ainsi la prochaine saison agricole.

Cette session extraordinaire fait suite à la réunion technique préparatoire qui a eu lieu, le 17 mars 2026, autour d'une présentation de la situation actuelle du secteur des engrais faite par l'IFDC en rapport avec la crise géopolitique au Moyen-Orient. A cette réunion technique présidée par Dr Kalilou SYLLA Commissaire aux Affaires économiques et à l'Agriculture de la CEDEAO, le CILSS était représenté par le Directeur général de l'INSAH, accompagné du Chef de département recherche sur les intrants agricoles et les réglementations (DRIAR).

La réunion d'urgence des ministres a vu la participation de représentants d'institutions économiques régionales (UEMOA, CEDEAO), de partenaires techniques et financiers, d'entités techniques intergouvernementales comme le CILSS et le CORAF, des organisations paysannes régionales et le secteur privé (ROPFA). Le CILSS était représenté par son Secrétaire Exécutif et le Chef du DRIAR de l'INSAH.

Les ministres ont relevé que les chocs externes répétés mettaient en évidence des vulnérabilités structurelles, aggravées par les retards dans la mise en œuvre de la Déclaration de Lomé sur les engrais.

Ils ont appelé à passer d'une gestion de crise à court terme à une résilience à long terme, notamment grâce à des alternatives durables telles que le biochar et les engrais organo-minéraux, ainsi qu'à une gestion intégrée plus solide de la fertilité des sols.

Cette réunion virtuelle a permis de définir des mesures d'urgence pour sécuriser la campagne agricole face à la crise internationale et à la flambée des prix des engrais. Aussi, des mesures urgentes ont été adoptées pour garantir l'accès aux engrais, notamment la cartographie des stocks, le dialogue diplomatique avec les fournisseurs, la suppression des barrières à l'importation, les achats groupés au niveau régional et la mobilisation de financements par l'intermédiaire de partenaires clés.

Au-delà de la réponse immédiate, le Conseil a défini des mesures visant à renforcer la résilience : une réserve régionale d'engrais, une meilleure formation des agriculteurs et des systèmes d'information sur les marchés plus performants. Pour l'avenir, les ministres ont approuvé un programme de transformation axé sur la production locale, l'ammoniac vert, la recherche sur les ressources en phosphate et le développement à grande échelle d'une agriculture respectueuse du climat.

Considérant les engrais comme essentiels à la sécurité alimentaire, les ministres ont appelé à une action régionale coordonnée, soulignant ainsi à la fois la gravité de la crise et un engagement renouvelé en faveur de la souveraineté agricole.

Dr Moumouni KONATE
Chef du DRIAR, INSAH

11. Niamey accueille une réunion stratégique du CORESAN



Face à des défis persistants en matière de sécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel et en Afrique de l'Ouest, les acteurs régionaux intensifient leurs efforts de coordination. La variabilité climatique, les crises socio-économiques et les conflits continuent d'exacerber la vulnérabilité des ménages, comme le confirment les analyses récentes du Cadre Harmonisé. Dans ce contexte, le Conseil régional pour la sécurité alimentaire et nutritionnelle (CORESAN), sous l'égide du PRASAN, s'impose comme un mécanisme clé pour renforcer la cohérence des réponses régionales.

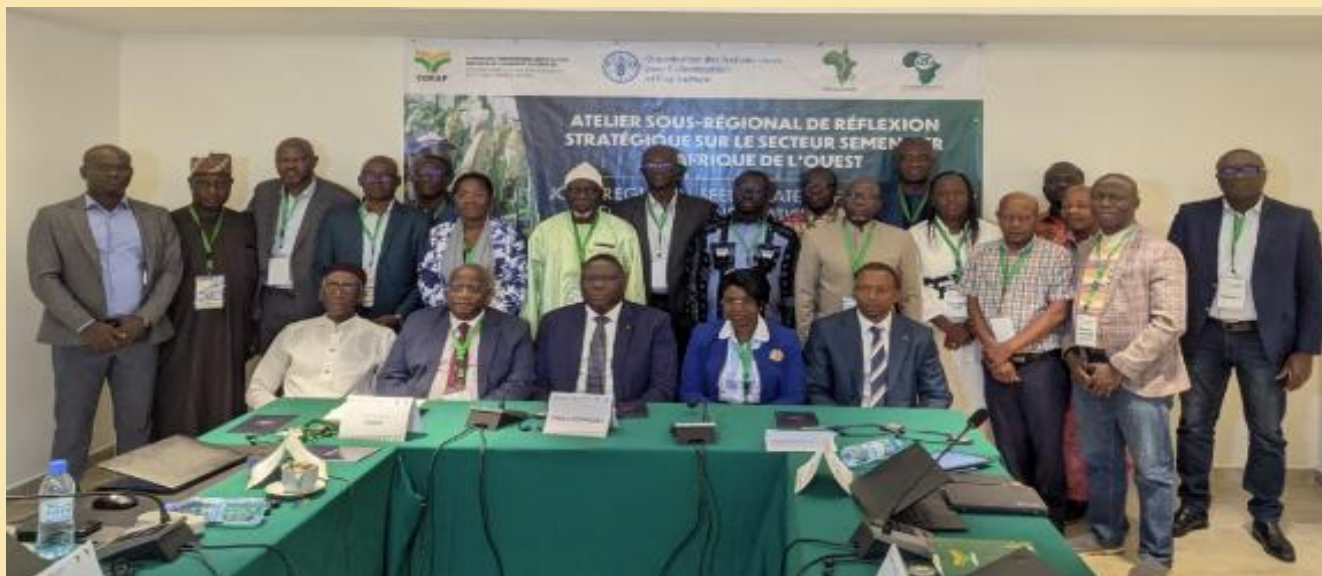
C'est dans cette dynamique qu'une réunion du Comité technique du CORESAN s'est tenue du 15 au 17 janvier 2026 à Niamey, à laquelle l'INSAH était représenté par le Chef DRIAR. Cette rencontre visait à consolider l'opérationnalisation de cet outil régional favorisant le dialogue entre États membres, partenaires et société civile. Elle a permis notamment de présenter les évolutions de l'outil CORESAN en lien avec le cadre stratégique du CILSS à l'horizon 2050, ainsi que d'examiner la méthodologie d'élaboration du rapport biennal sur les politiques et stratégies de sécurité alimentaire.

Un des moments forts de la réunion a été la validation du deuxième rapport biennal, fruit d'un processus participatif, qui analyse les progrès réalisés, identifie les bonnes pratiques et propose des recommandations pour améliorer l'impact des politiques publiques. Les participants ont également travaillé à l'élaboration d'une feuille de route pour la production du prochain rapport et à la définition du thème de la prochaine session du CORESAN.

À travers cette rencontre, le CORESAN renforce son rôle d'outil d'aide à la décision et de plateforme de dialogue stratégique pour bâtir des systèmes alimentaires plus résilients et durables dans la région ouest africaine et sahélienne.

Dr Moumouni KONATE
Chef du DRIAR, INSAH

12. Secteur semencier en Afrique de l'Ouest : une table ronde stratégique pour des systèmes semenciers inclusif



Organisée par l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), le Conseil Ouest et Centre Africain pour la Recherche et le Développement Agricoles (CORAF) et Africa Seeds, une table ronde de haut niveau a réuni, du 11 au 13 février 2026 à Abidjan, des experts, chercheurs, organisations paysannes, institutions régionales et acteurs du secteur privé autour de la réflexion stratégique sur l'avenir des systèmes semenciers en Afrique de l'Ouest. L'objectif était d'élaborer une stratégie régionale visant à bâtir, à l'horizon 2035, des systèmes semenciers plus inclusifs, compétitifs et résilients.

À l'ouverture des travaux, le Directeur exécutif du CORAF a rappelé que les semences constituent le socle de toute production agricole et un levier essentiel pour renforcer la sécurité alimentaire, la résilience face aux changements climatiques et la compétitivité des filières agricoles. Toutefois, seulement près de 20 % des producteurs ouest-africains utilisent des semences certifiées, la majorité des exploitations continuant de s'approvisionner à travers des circuits informels.

Dans cette perspective, le représentant de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture a souligné l'importance de prendre en compte ce système informel prédominant, notamment à travers la promotion des semences de qualité déclarées, adaptées aux réalités

des exploitations agricoles de la sous-région.

Intervenant au nom des organisations intergouvernementales régionales, notamment la CEDEAO, le CILSS et l'UEMOA, le Chef du DRIAR a insisté sur la nécessité de renforcer l'application des règlements semenciers harmonisés, ainsi que les mécanismes de certification et de traçabilité des semences. Selon lui, l'absence d'un contrôle rigoureux de la qualité expose les productions agricoles à de nombreux risques et fragilise davantage le secteur face aux pratiques des acteurs peu scrupuleux.

Les travaux ont abouti à l'élaboration d'orientations stratégiques régionales, d'une matrice d'actions prioritaires et de recommandations opérationnelles destinées à moderniser durablement le secteur semencier ouest-africain, à valoriser les semences paysannes, et à améliorer l'accès des producteurs à des semences performantes, y compris les semences de qualité déclarée.

Dr Moumouni KONATE
Chef du DRIAR, INSAH

13. Atelier de formation du personnel de l'INSAH sur l'utilisation du Système Intégré d'Information et de Gestion des Opérations (SIIGO)



Dans le cadre du projet de digitalisation des opérations du système CILSS, une plateforme dénommée Système Intégré d'Information et de Gestion des Opérations (SIIGO) a été développée. Afin de permettre au personnel du CILSS de s'approprier l'utilisation de cette nouvelle plateforme, des sessions de formations ont été initiées au profit du personnel des trois sites du CILSS. L'objectif de ces sessions de formation est d'outiller l'ensemble du personnel du CILSS à l'utilisation de cette plateforme afin de migrer vers la digitalisation des opérations du système CILSS.

Concernant le site de l'INSAH, cette session s'est tenue du 09 au 12 février 2026 à l'Hôtel COLOMBUS à Bamako au Mali. Animée par le Directeur de Cabinet DEV4U, M. Dario BERARDI avec l'appui du Chef de l'Unité de Coordination Informatique du Secrétariat Exécutif du CILSS, M. Robert SANHAMA, elle a regroupé vingt-trois (23) participants.

Aux termes des quatre (04) jours de formation, le personnel de l'INSAH a acquis des connaissances, notamment sur le code d'accès à la plateforme ; (ii) les différents modules et (iii) à faire divers exercices de simulation sur SIIGO.

Les participants ont fortement apprécié les avantages du SIIGO en termes de facilité et de célérité le traitement des opérations courantes, d'économie de ressources par la dématérialisation des documents. Toutefois, il a été noté que le SIIGO requiert la disponibilité d'une bonne connexion internet pour être pleinement opérationnelle.

Alors, le défi reste l'accès et la disponibilité d'une bonne connexion internet en permanence.

En clôturant les travaux de l'atelier, le DG/INSAH a salué cette initiative de digitalisation des opérations du CILSS et a encouragé le personnel à s'approprier cet important outil de travail qui va nécessiter des changements importants de comportement. Par ailleurs, il a invité les apprenants à poursuivre les exercices de simulation après cette formation avec l'assistance des Expert IT de l'UCID afin d'avoir la maîtrise complète de la plateforme. Il a terminé ses propos en remerciant et félicitant l'équipe des formateurs pour la qualité de leur approche d'apprentissage.

Rondouba Rodrigue MIDEBEL,
Expert/Ingénieur Informatique
Développeur Full Stack, UCID/INSAH

14. Processus d'élaboration du Cadre Stratégique Régional de la Recherche Agricole dans l'espace CILSS à l'horizon 2050



Photo : Séance de travail lors des travaux de l'atelier

Dans la dynamique de la relance de l'INSAH, il est prévu l'élaboration d'un cadre stratégique régional de recherche agricole dans l'espace CILSS à l'horizon 2050 avec l'appui d'un Consultant. A cet effet, l'INSAH a organisé un atelier technique, tenu à Bamako au Mali du 16 au 19 Février 2026, afin d'élaborer les TDR et la feuille de route pour recadrer la mission du Consultant.

En marge des travaux de cet atelier, le Chef UAM-PSE, M. AKOHA R. Sessi, a présenté à tous les Experts de l'INSAH, les nouvelles orientations stratégiques en matière de suivi-évaluation notamment la nouvelle architecture de reddition de compte dans le Système CILSS. En outre, le Responsable Suivi-Evaluation de l'INSAH a présenté aux participants, les grandes lignes des activités du Don additionnel pour P2-P2RS financé par le guichet d'actions climatique de la Banque Africaine de Développement à hauteur de 11 180 000 UC.

A l'issue de cet atelier, le TDR a été élaboré avec la feuille de route pour conduire le processus de formulation dudit cadre stratégique régional. Par ailleurs, les Experts de l'INSAH ont été outillés et comprennent désormais, la nouvelle dynamique de reddition de compte dans le système CILSS.

Ils se sont aussi approprié les grandes lignes du projet financé par le guichet d'action climatique de la Banque Africaine de Développement, dont la mise en œuvre sera effective au deuxième trimestre 2026.

M. AZAKPO Yaossè

Responsable Suivi-Evaluation/INSAH

15. L'INSAH accueille une mission d'appui du Chef UAM/GRH du CILSS et honore ses anciens agents



Le 24 mars 2026 a eu lieu la traditionnelle présentation des vœux de nouvel an au Directeur Général de l'Institut du Sahel et la cérémonie de pot d'au revoir aux agents admis à la retraite au titre de l'exercice 2025. Cette cérémonie s'est déroulée dans le cadre d'une mission d'appui du Chef Unité d'Appui au Management/Gestion des Ressources Humaines (UAM/GRH) du CILSS à l'INSAH.

Cet événement exceptionnel a été organisé sous la présidence du Directeur Général assisté par le représentant du SP/CONACILSS du Mali et du Chef UAM-GRH venu du Secrétariat Exécutif du CILSS.



Les moments marquants ont été, la lecture tour à tour des curriculum vitae des agents par le Chef UAM-GRH qui a retracé le cursus professionnel et services rendus de chaque agent, les témoignages, l'allocation du DG/INSAH et la cérémonie de remise des attestations de reconnaissance suivie de remise de divers cadeaux aux Agents concernés.

Quant à la mission d'appui proprement dite du Chef UAM RH, elle a consisté (i) à former les nouveaux agents et à renforcer la capacité des anciens sur les outils à savoir le GEPCILSS et l'appropriation des statuts du personnel et (ii) à vérifier, à mettre à jour, à classer et à archiver les dossiers du personnel.

Dr Mahamadine MAIGA
Chef UAFC/INSAH

Echos de l'INSAH N° 001
Trimestriel d'information de l'INSAH

Directeur de publication :
Dr Hubert N'DJAFIA OUAGA

Equipe de rédaction :
Responsables des
programmes
/départements et
unités

Mise en forme et en page : UCID

Impression : INSAH

Institut du Sahel
Hamdalaye ACI 2000, Bamako
BP 1530 Bamako (MALI)

Email: administration.insah@cilss.int
Site web: <https://insah.cilss.int/>